



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/1999/1
20 mai 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection de minorités
Groupe de travail sur les populations
autochtones
Dix-septième session
26-30 juillet 1999

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session
4. Examen des faits nouveaux concernant la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des autochtones : déclarations générales
5. Thème principal : Les peuples autochtones et leur relation à la terre :
 - a) Présentation du deuxième rapport sur l'état d'avancement du document de travail du Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les peuples autochtones et leur relation à la terre
6. Les peuples autochtones et la santé : Suivi et faits nouveaux
7. Activités normatives, notamment possibilité d'élaborer des directives applicables aux entreprises privées d'exploitation des ressources énergétiques et minérales

8. Examen du rapport final du Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les traités, accords et autres arrangements constructifs entre les États et les populations autochtones
9. Examen du rapport du Groupe de travail spécial sur la création d'une instance permanente pour les populations autochtones
10. Décennie internationale des populations autochtones :
 - a) Fonds de contributions volontaires pour la Décennie internationale des populations autochtones et rapport du Groupe consultatif;
 - b) Observations et propositions relatives au bilan de la Décennie à mi-parcours;
 - c) Examen du rapport sur l'atelier à l'intention des établissements de recherche et d'enseignement supérieur axé sur les questions relatives aux populations autochtones
11. Participation aux travaux préparatoires à la Conférence mondiale contre le racisme et la discrimination raciale
12. Questions diverses :
 - a) Rapport sur les activités entreprises par l'UNESCO;
 - b) Réunions et séminaires;
 - c) Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones
13. Adoption du rapport du Groupe de travail sur sa dix-septième session.
